

14 mai 2025

# Crise de régime en Corée du Sud : début chaotique de la campagne présidentielle

Auteur :  
Jean-Yves Colin



## À propos d'Asia Centre

Fondé en 2005, Asia Centre est un institut de recherche indépendant qui conduit des débats et publications sur les relations internationales, stratégiques et économiques, ainsi que sur les transformations politiques et sociales en cours dans toutes les régions d'Asie-Pacifique. Au carrefour de la recherche universitaire et des prises de décision publiques et privées, les chercheurs d'Asia Centre identifient les enjeux régionaux significatifs et les analysent dans leurs dimensions locale et globale. Ses programmes sont ainsi élaborés en liaison avec un vaste réseau de partenaires, entreprises et grands centres spécialisés européens, américains et asiatiques. Il mène avec ceux-ci des opérations conjointes, pour une meilleure confrontation des idées et des enjeux. Les conclusions de ces rencontres, comme les résultats des travaux menés à partir des sources originales par nos chercheurs, sont largement diffusés via les publications du Centre comme par des revues, ouvrages et médias internationaux.

## À propos de Jean-Yves Colin

Ancien élève de l'École Nationale d'Administration, Jean-Yves Colin a été en poste à la Direction du Trésor, où il a notamment occupé la fonction de Conseiller Financier auprès de l'Ambassade de France au Japon (1987-1990). Il a ensuite rejoint le Groupe Crédit agricole, a été directeur général délégué de la filiale de gestion d'actifs, désormais connue sous le nom d'Amundi, et directeur de la conformité de Crédit agricole S.A. Depuis son départ de ce groupe bancaire en 2013, Jean-Yves Colin a rejoint Asia Centre, où il est membre du conseil d'orientation et expert Asie du Nord.

## **Crise de régime en Corée du Sud : début chaotique de la campagne présidentielle**

Jean-Yves Colin

*14 mai 2025*

Le 4 avril dernier (cf. Brève du même jour) la Cour Suprême à l'unanimité destituait le Président Yoon Suk-yeol à la suite de la motion d'empêchement votée par l'Assemblée nationale peu de temps après sa décision, le 3 décembre, de recourir à des mesures d'urgence pour résoudre un conflit politique récurrent entre lui et la majorité parlementaire du Parti Démocratique (PD) dirigé par son rival à l'élection présidentielle de 2022, Lee Jae-myung. Cette destitution a ouvert la voie à une élection présidentielle anticipée le 3 juin (comportant des votes par anticipation dès le 25 mai), le dépôt des candidatures intervenant le 11 mai et marquant le début de la campagne officielle.

La décision de la Cour Suprême a donc marqué la fin d'une première période de crise. Beaucoup ont voulu voir dans son déroulement la manifestation de la solidité des institutions face à ce qui a pu être caractérisé de coup de force visant à établir la loi martiale, mais aussi une nouvelle démonstration directe de la volonté populaire après les manifestations ayant abouti à la destitution de la Présidente Park en 2017 et les mouvements qui ont précipité la chute de la dictature militaire à la fin des années 1980. Cette appréciation n'est certes pas inexacte mais la situation est complexe. Le recours à des mesures d'urgence a été une tentative désespérée, mal préparée et mal conduite, du Président Yoon de mettre fin au blocage politique existant et à une cohabitation conflictuelle entre un exécutif et une assemblée de tendances opposées. D'autre part la volonté populaire de le « dégager » était très forte mais l'opinion publique était aussi divisée, tout comme le Parti du Pouvoir du Peuple (PPP), conservateur, dont le président n'était pas un membre historique. Enfin la judiciarisation de la vie politique par voie d'inculpations, procès et multiplication des motions d'empêchement (31 au total) a contribué à faire des procureurs et de la Cour Suprême des arbitres, facteur impropre à apaiser les tensions. Les poursuites lancées fin avril par les procureurs à l'encontre de l'ancien Président Moon Jae-in pour corruption au motif d'avoir facilité l'emploi de son ex-gendre en sont une nouvelle manifestation.

Désormais la campagne en vue de l'élection d'un nouveau président a commencé. Son démarrage montre une instabilité politique toujours très forte.

Tout d'abord les ennuis politiques de l'ancien président sont loin d'être finis. Si la procédure constitutionnelle est terminée, les poursuites au pénal sont en cours. Une première séance du tribunal pénal a eu lieu le 14 avril. Déjà inculpé le 26 janvier - et alors en détention préventive - pour tentative d'insurrection, l'ancien président l'a été d'abus de pouvoir dans une seconde séance le 1<sup>er</sup> mai, au motif de l'absence de menace de guerre, de conflit armé et de crise nationale comparable. Il est certain que ce procès, la décision du tribunal et probablement les

recours en appel marqueront durablement la vie politique sud-coréenne. La troisième audience a eu lieu le jour même du début de la campagne officielle.

Kim Keon-hee, l'épouse de l'ancien président, est aussi menacée. Si en octobre dernier la Cour Suprême avait choisi de ne pas l'impliquer dans une affaire de manipulation de cours boursiers, qui a empoisonné les relations entre le président et les parlementaires en 2024, elle a confirmé, le 10 avril, les condamnations de neuf autres personnes impliquées. Le PD est dès lors incité à relancer de nouvelles enquêtes parlementaires à l'encontre de l'ancienne « First Lady ».

D'autre part Lee Jae-myung, désigné sans difficulté comme le candidat de son parti, se croyait à l'abri de poursuites judiciaires depuis son acquittement par la cour d'Appel de Seoul le 26 mars. Or la Cour Suprême, saisie par les procureurs, a rejeté cette décision et demandé un nouveau procès en appel, plaçant de nouveau Lee Jae-myung sous la menace d'une interdiction de se présenter. Ses difficultés judiciaires remontent à la campagne présidentielle de 2022 et à des violations de la loi électorale, mais aussi à des affaires immobilières suspectes alors qu'il était maire de Seongnam. Fin mars, le PPP avait vigoureusement condamné l'acquittement ; cette fois le PD a qualifié la décision de la Cour Suprême de « coup (d'Etat) judiciaire » et réagi, à sa manière habituelle, par une menace de motion d'empêchement du président de la Cour Suprême Cho Hee-dae. Le 7 mai, la Haute Cour de Seoul indiquant vouloir « éliminer la controverse sur l'impartialité du procès » a cependant apporté un peu de calme en reportant sa première instance du 15 mai au 18 juin, et en ne prenant pas le risque d'invalider la candidature de Lee Jae-myung. Les audiences d'autres procès en cours le concernant ont aussi été reportées.

S'agissant de politique régionale, ce dernier envisage un « pacte militaire » avec le voisin du nord et des gestes de bonne volonté comme l'arrêt de certaines actions telles que l'envoi de tracts et la diffusion d'informations et de chants par voie de haut-parleurs. Il tient aussi, par réalisme, des propos favorables à la poursuite du réchauffement des relations avec le Japon tout en les enrobant de commentaires propres à ménager son électorat qui y est le plus rétif. Par ailleurs le candidat du PD multiplie les rencontres les dirigeants des grands « chaebols » (Samsung, Hyundai, SK, LG...) et s'efforce de donner des gages de modération en termes de politique économique et financière.

Par ailleurs le PD menaçait depuis longtemps le ministre des Finances Choi Sang-mok de motion de destitution pour son refus de désigner un neuvième juge à la Cour Suprême quand il exerçait la fonction de Président par intérim. Il a renouvelé récemment cette menace et Choi Sang-mok a préféré démissionner le 2 mai plutôt que faire face à la procédure qui aurait suivi. Cette démission est intervenue à un très mauvais moment, car une semaine auparavant le ministre avait entamé des discussions avec le Secrétaire d'Etat au Trésor des Etats-Unis Scott Bessent au sujet des droits de douane menaçant la Corée du Sud, notamment dans le secteur de l'automobile.

De plus Choi Sang-mok était alors sur le point de devenir de nouveau Président par intérim car Han Duck-soo, ancien Premier Ministre redevenu Président par intérim fin mars à la suite du rejet par la Cour Suprême de la motion qui le visait, a démissionné pour tenter de se présenter à l'élection du 3 juin. Le fonctionnement normal du gouvernement n'en est certainement pas

facilité même si une nouvelle démission ou destitution a été évitée, la motion d'empêchement du ministre de la Justice ayant été rejetée par la Cour Suprême. Le ministre de l'Education Lee Ju-ho a été désigné Président par intérim.

Ces changements au sein du gouvernement interviennent inopportunément à la veille de l'arrivée en Corée, le 15 mai, de Jamieson Greer, représentant pour le commerce des Etats-Unis, venu négocier avec les ministres de l'Industrie et du Commerce qui ne seront sans doute plus en poste après l'élection présidentielle du 3 juin.

Le 3 mai, le PPP a désigné l'ancien ministre du Travail du Président Yoon, Kim Moon-soo - il a démissionné début avril - comme son candidat par un vote de 56.5 % contre 43.5 % à l'ancien chef du parti Hang Dong-hoon. Kim s'est alors présenté comme le « président de la sécurité », du renouveau du parti et de changements constitutionnels ; il tient un discours de fermeté vis-à-vis de la Corée du Nord.

La possible candidature de l'ancien Premier Ministre et Président par intérim a cependant ajouté de la confusion dans le camp des opposants à Lee Jae-myung. Han Duck-soo s'est d'abord présenté comme un candidat de rassemblement, n'ayant pas été membre du PPP mais deux fois Premier Ministre, une fois sous un président progressiste et une seconde fois sous un président conservateur. Dans un premier temps Kim Moon-soon s'est plaint du manque de soutien de son parti et indiqué suspendre temporairement sa campagne. Pour tenter de trouver une solution avant la date de dépôt des candidatures le 11 mai (une autre contrainte étant celle de la commande des matériels électoraux par la Commission nationale des élections le 7 mai), une rencontre entre les deux candidats potentiels a eu lieu le 7 mai, puis une autre le lendemain. De l'aveu des deux participants, ces rencontres n'ont pas abouti ; Hang Dong-hoon a alors déclaré à la fois rester optimiste sur sa capacité à rassembler mais que faute d'un accord, il ne s'inscrirait pas comme candidat officiel. Dans les jours qui ont suivi, les deux personnalités ont peiné à s'accorder. Les dirigeants du PPP, prenant peur, engagèrent une procédure interne destinée à remplacer leur candidat officiel pendant que Han Duck-soo annonçait son adhésion au PPP, ce que Kim Moon-soo a qualifié de « coup politique à minuit ». Pour autant un vote des membres du PPP a désavoué la manœuvre de leurs dirigeants, confirmé le choix de Kim et donc ajouté encore un peu plus de confusion. Kim Moon-soo a alors proposé à l'ancien Premier Ministre d'être son directeur de campagne...et les deux rivaux se sont donné l'accolade pour clore un épisode qui n'aura profité ni à l'un ni à l'autre. L'ancien Premier Ministre a finalement décliné la proposition qui lui a été faite.

Le résultat de ces péripéties est en effet un avantage certain pour Lee Jae-myung. Entre les 5 et 7 mai un sondage lui donnait un pourcentage de 43 %, en hausse, contre 23 % à Han Duck-soo et 12 % à Kim Moon-soo, le candidat du Nouveau Parti de la Réforme ne recueillant que 5 % des personnes sondées. En cas de candidature unique entre les deux principaux opposants de Lee Jae-myung, le premier grimpe à 34 % et le second à 29 %. Clairement Han Duck-soo était perçu dans l'opinion comme plus apte à gouverner et à rassembler avant la confrontation avec Kim Moon-soo – et au sein de l'état-major du PPP, à battre Lee Jae-myung. Quelques jours après ces péripéties au sein du PPP, dans un autre sondage, l'avance de Lee Jae-myung se creusait avec 52,1 %, les intentions de vote en faveur de Kim Moon-soo s'établissant à 31,1 %.

In fine, sept candidats ont officiellement fait enregistrer leurs candidatures parmi lesquels Lee Jae-myung pour le PD, Kim Moon-soo pour le PPP, Lee Jun-seok (ex-membre du PPP) pour le Nouveau Parti de la réforme et Kwon Young-kook pour le Parti Démocratique du Travail.

Dans l'immédiat ce début chaotique de campagne présidentielle n'ouvre aucune perspective d'un déblocage institutionnel – autre que la victoire du camp progressiste – ni d'apaisement des divisions politiques actuelles entre le PPP et le PD, et au sein même de l'opinion publique.